



**Société Protectrice des Animaux
SPA**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Société Protectrice des Animaux SPA

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association SPA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, y compris celles relatives aux corrections et changements d'estimations, sont décrites de manière appropriée dans la note « Notes sur le CROD et le CER » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

ACTIF	2024 Brut	Amortisseme nts et provisions	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net	Variation 2024/2023	
					Valeur	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Concessions, brevets, licences, logiciels	2 271 452	1 999 731	271 721	271 721	0	0,00%
Immobilisations incorporelles en cours	1 244 515	442 146	802 369	498 971	303 399	60,80%
Fonds commercial	24 990	7	24 983			
Immobilisations corporelles						
Terrains	2 350 839	0	2 350 839	2 309 851	40 988	1,77%
Constructions	103 008 478	62 239 214	40 769 264	42 712 913	-1 943 648	(4,55%)
Installations techniques matériel et outillage industriel	2 856 532	2 261 270	595 261	404 589	190 673	47,13%
Autres	3 240 364	2 780 622	459 742	389 389	70 353	18,07%
Immobilisations corporelles en cours	19 514 979	1 308 748	18 206 230	9 228 683	8 977 548	97,28%
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0,00%
Biens recus par legs ou donations destinés à être	50 995 402	375 295	50 620 107	47 355 676	3 264 431	6,89%
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées	0	0	0	0	0	0,00%
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0,00%
Autres	222 521	0	222 521	230 977	-8 456	(3,66%)
TOTAL I	185 730 072	71 407 033	114 323 040	103 402 769	10 895 288	10,54%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières et approvisionnements	1 361 153	0	1 361 153	1 177 393	183 760	15,61%
Marchandises	669 748	0	669 748	568 911	100 837	17,72%
Avances et acomptes versés sur commandes	229 398	0	646 943	553 154	93 788	16,96%
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 228 400	0	1 228 400	551 502	676 899	122,74%
Créances reçues par legs ou donations	32 588 927	3 058 207	29 530 720	23 658 259	5 872 461	24,82%
Autres créances	14 505 146	5 079 322	9 425 825	6 536 543	2 889 282	44,20%
Valeurs mobilières de placement	79 916 697	0	79 916 697	80 628 879	-712 182	(0,88%)
Disponibilités	64 229 042	0	64 229 042	48 374 583	15 854 459	32,77%
Charges constatées d'avance	85 783	0	85 783	195 816	-110 033	(56,19%)
TOTAL II	194 814 295	8 137 529	187 094 310	162 245 040	24 849 271	15,32%
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursements des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II+ III+ IV+ V)	380 544 368	79 544 562	301 417 350	265 647 809	35 769 541	13,47%

PASSIF	2024	2023	VARIATION 2024/2023	
			Valeur	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres associatif sans droit de reprise	383 660	383 660	0	0,00%
Fonds propres statutaires	5 296 860	5 296 860	0	0,00%
Fonds propres complémentaire				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	0	0	0	0,00%
Reserves				
Réserves pour projet de l'entité	24 249 219	24 249 219	0	0,00%
Report à nouveau	81 245 777	69 571 254	11 674 523	16,78%
Exedent ou déficit de l'exercice	10 712 551	11 674 523	-961 972	-8,24%
Situation nette	121 888 067	111 175 516		
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement non renouvelable par l'organism	8 655 763	4 751 603	3 904 160	82,17%
TOTAL I	130 543 830	115 927 119	14 616 710	12,61%
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations	67 174 743	62 739 507	4 435 236	100,00%
Fonds dédiés	46 516 420	38 595 850	7 920 570	20,52%
TOTAL II	113 691 164	101 335 357	12 355 806	12,19%
PROVISIONS				
Provisions pour charges	3 733 901	4 077 517	-343 616	-8,43%
TOTAL III	3 733 901	4 077 517	-343 616	-8,43%
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 443 267	12 633 352	1 809 915	14,33%
Emprunts et dettes financières diverses	58 500	500	58 000	100,00%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 382 375	8 396 624	-14 249	-0,17%
Dettes des legs ou donations	12 594 443	8 149 812	4 444 631	100,00%
Dettes fiscales et sociales	10 061 415	8 037 466	2 023 949	25,18%
Autres dettes	7 812 005	6 944 860	867 145	12,49%
Produits constatés d'avance	96 450	145 200	-48 750	-33,57%
TOTAL IV	53 448 456	44 307 816	9 140 640	20,63%
Ecart de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV+ V)	301 417 350	265 647 809	35 769 541	13,47%

Compte de résultat au 31/12/2024
en euros

	2024	2023	Variation 2024 / 2023	
			Valeur	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	659 839	777 565	-117 726	-15,14%
Ressources générales				
Vente de biens	557 317	684 173	-126 857	-18,54%
dont ventes de dons en nature		0	0	0,00%
Ressources (refuges, dispensaires, maisons spa)	10 875 982	10 743 547	132 435	1,23%
dont parrainages	521 962	560 778	-38 816	-6,92%
Produits de tiers financeurs			0	0,00%
Concours public et subventions d'exploitation	456 030	419 299	36 731	8,76%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		0	0	0,00%
Ressources liées à la générosité du public				0,00%
Dons	43 368 248	38 419 844	4 948 404	12,88%
Mécénats		314 698	-314 698	-100,00%
Legs et donations et assurances-vie	45 092 618	42 711 748	2 380 870	5,57%
Contributions financières	720 000	0	720 000	0,00%
Reprise sur prov.et amort. et transferts de charges	1 059 223	398 118	661 104	166,06%
Utilisations des fonds dédiés		0	0	0,00%
Autres produits	3 985 723	4 201 322	-215 599	-5,13%
Total I	106 774 980	98 670 315	8 104 664	8,21%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et matières	6 431 862	6 399 516	32 347	0,51%
Variation de stocks	-284 537	-730 822	446 285	-61,07%
Autres achats et charges externes	34 437 504	32 502 729	1 934 774	5,95%
Aides financières	515 173	307 709	207 464	67,42%
Impôts, taxes et versements assimilés	3 329 134	3 041 954	287 180	9,44%
Salaires et traitements	26 651 510	22 957 749	3 693 760	16,09%
Charges sociales	10 270 120	8 762 045	1 508 075	17,21%
Dotations aux amortissements et dépréciations	6 121 846	4 993 910	1 127 936	22,59%
Dotations aux provisions	485 623	716 309	-230 686	-32,20%
Reports en fonds dédiés	7 920 570	6 490 837	1 429 733	22,03%
Autres charges	2 191 047	2 860 428	-669 381	-23,40%
Total II	98 069 852	88 302 364	9 767 488	11,06%
1-RESULTAT D'EXPLOITATION	8 705 128	10 367 951	-1 662 824	-16,04%

Produits financiers

De participation	0	0	0	0,00%
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 667 466	1 438 006	1 229 460	85,50%
Autres intérêts et produits assimilés	0	257 210	-257 210	-100,00%
Reprise sur prov.et amort. et transferts de charges	0	0	0	0,00%
Différences positives de change	0	0	0	0,00%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0,00%

Total III	2 667 466	1 695 216	972 250	57,35%
------------------	------------------	------------------	----------------	---------------

Charges financières

Dotations amortissements et provisions	0	0	0	0,00%
Intérêts et charges assimilées	230 303	95 482	134 820	141,20%
Différences négatives de change	0	0	0	0,00%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0,00%

Total IV	230 303	95 482	134 820	141,20%
-----------------	----------------	---------------	----------------	----------------

2- Résultat financier	2 437 163	1 599 734	837 430	52,35%
------------------------------	------------------	------------------	----------------	---------------

3- Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	11 142 291	11 967 685	-825 394	-6,90%
---	-------------------	-------------------	-----------------	---------------

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion	7 961	71 471	-63 510	-88,86%
Sur opérations en capital	28 840	41 440	-12 600	-30,41%
Reprise sur provisions		7 068	-7 068	-100,00%

Total V	36 801	119 978	-83 177	-69,33%
----------------	---------------	----------------	----------------	----------------

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion	27 359	18 072	9 288	51,39%
Sur opérations en capital		8 521	-8 521	-100,00%
Dotations aux amort, dépréciations et aux provisions		0	0	0,00%

Total VI	27 359	26 593	767	2,88%
-----------------	---------------	---------------	------------	--------------

4- Résultat exceptionnel	9 442	93 386	-83 944	-89,89%
---------------------------------	--------------	---------------	----------------	----------------

Impôts sur les bénéfices (VIII)	439 182	386 548	52 634	13,62%
---------------------------------	---------	---------	--------	--------

Impôts sur les bénéfices (VIII)	439 182	386 548	52 634	13,62%
--	----------------	----------------	---------------	---------------

Total des produits (I+III+V)	109 479 247	100 485 509	8 993 737	8,95%
-------------------------------------	--------------------	--------------------	------------------	--------------

Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	98 766 696	88 810 987	9 955 709	11,21%
--	-------------------	-------------------	------------------	---------------

Excédent ou déficit	10 712 551	11 674 523	-961 972	-8,24%
----------------------------	-------------------	-------------------	-----------------	---------------

Contributions volontaire en nature

Dons en nature	339 844	281 528	58 315	20,71%
Prestations en nature		0	0	0,00%
Bénévolat	13 510 799	10 556 196	2 954 603	27,99%

Total	13 850 643	10 837 724	3 012 919	27,80%
--------------	-------------------	-------------------	------------------	---------------

Charges des contribution volontaire en nature

Secours en nature	339 844	281 528	58 315	20,71%
Mises à disposition gratuite de biens		0	0	0,00%
Prestations en nature		0	0	0,00%
Personnel bénévole	13 510 799	10 556 196	2 954 603	27,99%

Total	13 850 643	10 837 724	3 012 919	27,80%
--------------	-------------------	-------------------	------------------	---------------

Annexe aux comptes

Désignation de l'association : SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 301 417 350 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 10 712 551 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 mai 2025 par le conseil d'administration de l'association.

Objet et actions de la SPA

▪ Description de l'objet social

L'association dénommée « Société Protectrice des Animaux (**SPA**) » fondée en 1845, et reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 22 décembre 1860, a pour but d'améliorer, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, le sort de tous les animaux, de lutter contre leur trafic, de veiller à ce que soient respectées les dispositions législatives et réglementaires qui les protègent et de leur accorder assistance, et de participer en ce sens à la sensibilisation de l'opinion publique.

La Société Protectrice des Animaux (SPA) proclame ne procéder à aucune euthanasie qui ne soit justifiée par des impératifs médicaux.

▪ Périmètre des activités sociales

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris et étend son action sur tous les territoires de la République française. Elle coopère avec les associations et organismes poursuivant les mêmes buts et existant en France et dans les autres pays.

▪ Moyens mis en œuvre

Les dispensaires, refuges, fourrières et autres établissements qu'elle gère, les campagnes qu'elle développe auprès du grand public par tous les moyens existants, écrit, audiovisuel, conférences et en particulier dans ses périodiques, tracts et affiches.

Les récompenses qu'elle accorde et les aides qu'elle octroie, les compétitions ou concours qu'elle organise. La protection et l'aide qu'elle apporte aux animaux domestiques ou sauvages, sous toutes leurs formes et en tous lieux.

Faits caractéristiques de l'exercice

▪ Réserve pour projet associatif

La réserve pour projet associatifs correspond au plan triennal, initialement validée par l'Assemblée Générale du 14 juin 2014, et révisée lors des Assemblées générales du 23 juin 2018, puis mise à jour en 2020, 2022 et 2023.

La réserve pour projet associatif s'élève à 24 249 220 euros au 31 décembre 2024.

	Projet Asso 2014 mis à jour en 2020
Gennevilliers	5 578 885 €
Cliron/Maubert Fontaine	2 091 468 €
Aix en Provence	2 326 178 €
St Laurent de Mure	2 120 409 €
Mougins	1 936 926 €
Aguessac	1 152 130 €
Nesploy	2 153 078 €
Briançon	1 091 050 €
Saint Parres	2 153 078 €
Orgeval	1 502 185 €
La Roche sur Yon	2 143 833 €
TOTAL	24 249 220 €

▪ Activité

Le compte de résultat 2024 laisse apparaître un excédent de 10 712 551 €, soit une diminution de 8 % par rapport à 2023.

- Adoptions et produits issus de l'activité de refuges, des dispensaires et maison SPA : ils sont en augmentation de 1% et se portent en 2024 à 10 875 K€.
- Les legs voient leur montant augmenter de 6% par rapport à 2023 avec un total de 45 093 K€.
- Les dons eux aussi augmentent pour atteindre en 2024 43 368 K€, soit 13% de plus qu'en 2023.
- Les achats et services ont augmenté en 2024 de plus de 2 413 K€ sous le double effet d'un accroissement de l'activité et d'une augmentation des prix, pour un total de 40 585 K€.

▪ Patrimoine immobilier

- Au 31 décembre 2024, les principaux encours sont les refuges de :
 - o Gennevilliers ;
 - o Maubert-Fontaine ;
 - o Pervenchères ;
 - o Maubert Fontaine.

Evènements postérieurs à la-clôture

- Ouverture du nouveau Refuge-Fourrière SPA de GENNEVILLIERS :

En projet depuis deux décennies et en travaux depuis 3 ans, le nouveau refuge-fourrière SPA de GENNEVILLIERS a ouvert ses portes. Les immobilisations en cours seront activées sur l'exercice 2025.

Nous n'avons pas connaissance d'autres évènements postérieurs à la clôture susceptible d'impacter les comptes de l'association au 31 décembre 2024.

Règles et méthodes comptables

Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n°2014-03 ayant valeur de plan comptable général, et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements d'estimation et corrections d'erreur

Néant

Changement de méthode comptable :

Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leur utilisation.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et incorporelles et sont comptabilisées en charges.

- **Amortissements des biens non décomposables**

La base amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, comprise comme le montant net des coûts de sortie attendus, que l'association obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle lorsque la durée d'utilisation du bien est nettement inférieure à sa durée probable de vie.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Nature	mode	Durée
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	2 ans
Constructions	Linéaire	20 à 30 ans
Installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de Transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Bureau Informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier bureau	Linéaire	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations corporelles par composants

La date d'entrée des immeubles dans le patrimoine correspond à la date à laquelle l'immeuble est réputé achevé. Les coûts d'entrée dans le patrimoine des bâtiments construits ou acquis sont ventilés par composants pour être inscrits distinctement à l'actif et faire l'objet d'un amortissement calculé sur la durée d'utilisation de chaque composant.

▪ Amortissements des biens décomposables

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles par composant sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou d'usage prévu :

Composants	Mode	Durée	Part des composants
Fondation gros œuvre	Linéaire	40 ans	75%
Façade / étanchéité / couverture	Linéaire	30 ans	10%
Cloisonnement / sol / peinture / agencement	Linéaire	10 ans	5%
Plomberie / électricité / chauffage	Linéaire	20 ans	10%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés.

Dépréciation de l'actif immobilisé

Les immobilisations sont valorisées à la valeur nette comptable. Les immobilisations ayant une valeur réelle inférieure à la valeur nette comptable, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Etat des stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat compte tenu du fait de leur taux de rotation important. Les stocks comprennent les principaux éléments suivants :

- Consommables pour animaux
- Produits pharmaceutiques
- Imprimés
- Articles destinés à être vendus

Le coût d'acquisition est composé :

- Du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remise, escomptes de règlement et autres éléments similaires,
- Des frais de transport,
- Et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont toutes à moins d'un an, à l'exception de la créance relative à la maîtrise d'ouvrage.

Cette créance correspond aux travaux facturés mais non réalisés par le maître d'œuvre en charge de la construction du refuge et de la fourrière de La Valmasque et de Bruyère sur Oise par la société EDIM.

Ce débiteur étant en plan de continuation depuis mai 2010, la créance a été intégralement dépréciée.

La SPA a déclaré en créance les travaux facturés non réalisés ainsi que les indemnités légales de résiliation de contrat et les pénalités de retard s'y rattachant, d'un montant total de 2 792 344 €.

Ce dossier est toujours en cours en 2024.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'entrée majorées de leurs intérêts acquis, éventuellement dépréciée en fonction du cours de la clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les placements répondent tous aux principes suivants :

- Placement sans risque ;
- Aucun frais ni à l'achat, ni à la vente ;
- Garantie en capital.

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend 6 549 K€ de titres du compte legs Debat dont la SPA ne peut disposer librement avant 2036.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

Les réserves statutaires ou contractuelles. Une réserve est qualifiée de statutaire si elle réunit les deux conditions suivantes :

- Sa constitution est expressément prévue par les statuts,
- Elle relève d'une décision volontaire des membres.

Les autres fonds propres sans droits de reprise qui correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Les réserves pour projet associatif : ce poste enregistre les réserves constituées pour répondre aux différents objectifs fixés par l'assemblée générale.

Un report à nouveau dans lequel est affecté le résultat de l'exercice précédent, un excédent s'élevant à 11 674 523.

Le résultat de l'exercice 2024, à savoir, un excédent s'élevant à 10 712 551€.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

A défaut d'estimation fiable et/ou lorsque l'association et ses conseils estiment disposer d'arguments solides et pertinents à l'appui de son instruction des contentieux, aucune provision n'est comptabilisée.

Reconnaissance des ressources

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

Ressources générales

Les ressources générales comprennent essentiellement les participations des adoptants aux frais d'entretien des animaux, les participations des propriétaires en difficultés financières aux soins prodigués dans les dispensaires, la vente des produits promotionnels proposés sur les sites de l'association, les produits perçus au titre des conventions de fourrières, et autres ventes diverses. Le fait générateur correspond à l'encaissement pour les frais d'adoption, les participations des usagers et les ventes.

Dons

Pour les dons, c'est la date de l'encaissement qui justifie le rattachement du produit à l'exercice comptable. Les chèques, dont la date de signature est antérieure à la date de clôture, reçus entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier 2025, en réponse à des mailings envoyés au cours de l'exercice comptable 2024, sont inclus dans les recettes de l'exercice.

Legs

Faits générateurs de la comptabilisation des legs et donations :

- Pour les legs, le fait générateur correspond à la date d'acceptation du legs par l'organe habilité de l'association. Il s'agit du Conseil d'Administration.
- Pour les donations, le fait générateur correspond à la date de signature de l'acte authentique de donation.

Assurances vies

Les assurances-vie sont enregistrées en produit lors de leur encaissement.

Mécénat

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans le compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Subvention

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produits lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative. Les subventions pluriannuelles font l'objet de produits-constatés d'avance à la clôture.

Ressources affectées

A la clôture sont comptabilisés dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources des tiers financeurs :

- Subventions ;
- Contributions financières ;
- Ressources liées à la générosité du public.

Les sommes sont rapportées en produit les exercices ultérieurs au fur et à mesure de la réalisation des projets.

Pour l'exercice 2024, ce poste enregistre essentiellement les legs et donations ou contributions financières assortis d'une obligation ou d'une condition d'utilisation. La règle de gestion au sein de la SPA est la suivante :

- Affectation à l'investissement : en fonction des travaux prévus par le plan d'investissement
- Affectation au fonctionnement : à hauteur du résultat pour les sites déficitaires.

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs, les donations ainsi que les donations temporaires d'usufruit reçues.

Les fonds reportés sur legs et donations enregistrent à la clôture de l'exercice, la part des ressources reçues par legs ou donations constatées en produits d'exploitation au cours de l'exercice qui n'est pas encore encaissée ou transférée sous déduction des passifs provenant des legs ou donations non encore encaissés.

Le montant des fonds reportés liés au legs et donations de l'exercice est rapporté au résultat sur les exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des libéralités avec comme contrepartie la compte « Utilisation de fonds reportés ».

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association. Ils sont essentiellement liés aux sorties d'immobilisation et dotations ou reprises de provisions sur l'exercice.

Engagements pour départ à la retraite

Au 31 décembre 2024, les engagements pour départ à la retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Ils s'élèvent à 962 927 €, et ont été calculés selon les paramètres suivants :

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de turnover :
 - < 31ans : 15 %
 - 31 – 40 : 10 %
 - 41 – 45 : 5%
 - 46 – 55 : 1 %
 - 56+ : 0%
- Taux de revalorisation : 2,50 %
- Taux d'actualisation : 3,41 %

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles et incorporelles

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice se décomposent ainsi :

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles (en €)	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		24 990		24 990
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 211 810	304 157		3 515 967
Immobilisations incorporelles	3 211 810	329 147		3 540 957
- Terrains	2 309 851	40 988		2 350 839
- Constructions sur sol propre	41 610 188	598 000		42 208 188
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	57 646 448	3 153 842		60 800 290
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 424 255	432 277		2 856 532
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	822 042	11 076		833 118
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 163 982	243 264		2 407 246
- Immobilisations corporelles en cours	10 537 431	11 047 107	-2 069 559	19 514 979
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	117 514 197	15 526 554	-2 069 559	130 971 192
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	230 977	10 298	-18 754	222 521
Immobilisations financières	230 977	10 298	-18 754	222 521
ACTIF IMMOBILISE	120 956 984	15 865 999	-2 088 312	134 734 670

Tableau de variation des amortissements (en €)	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		7		7
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 441 118	758		2 441 876
Immobilisations incorporelles	2 441 118	758		2 441 883
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	22 967 567	1 368 309		24 335 876
- Constructions sur sol d'autrui				0
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	33 576 156	4 327 181		37 903 337
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 019 666	241 604		2 261 270
- Installations générales, agencements aménagements divers				0
- Matériel de transport	702 071	51 405		753 476
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 894 563	132 582		2 027 145
Immobilisations corporelles	61 160 023	6 121 081		67 281 104
ACTIF IMMOBILISE	63 601 141	6 121 839		69 722 987

La variation des immobilisations de 15M€ s'explique principalement par :

- 11 M€ d'acquisition d'immobilisations en cours dont 4M€ activés sur l'exercice. Les immobilisations en cours pour 2 M€ concernent essentiellement le projet de GENNEVILLIERS.
- 4,8 M€ d'autres acquisitions.

Immobilisations financières

	A nouveau au 01/01/2024	Augmentation	Cession	au 31/12/2024
Dépôt et cautionnements	80 977	6 218	18 754	68 441
Dépôt et cautionnements vers	150 000	4 080		154 080
Total	230 977	10 298	18 754	222 521

Stocks

Désignation	Montant au 31/12/2024
Consommable pour animaux	348 763,23
Produits pharmaceutiques	790 437,94
Imprimés	221 951,72
Articles destinés à être vendus	669 747,86
Total	2 030 901

Etat des échéances des créances à la clôture

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 49 048 321 euros et le classement détaillé par échéance s'établir comme suit :

Etat des créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	222 521		222 521
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 228 400	1 228 400	
Créances reçues par legs ou donations	32 588 927	32 588 927	
Autres	14 922 690	14 922 690	
Charges constatées d'avance	85 783	85 783	
Total	49 048 321	48 825 800	222 521
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Autres créances

Détail des autres créances (montants en €)	31/12/2024 Brut	31/12/2023 Brut
Fournisseurs	- 31 310 -	30 637
Personnel	- 47 018 -	39 350
Organismes sociaux	- 65 002	-
Etat	- 4 164 117 -	2 097 984
Consignation TGI	- 82 374 -	84 574
Convention fourrière	- 2 148 363 -	2 376 971
Produits à recevoir	- 2 568 944 -	1 982 934
Créance maîtrise d'ouvrage, contentieux, cessions	- 5 003 412 -	5 003 412
Débiteurs divers	- 394 606	
Total	- 14 505 146 -	11 615 864

Tableau des dépréciations

Les flux s'analysent comme suit :

Variation des dépréciations	A nouveau 01/01/2024	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	1 308 749	0		1 308 749
Biens reçus par leg ou donation destinés à être cédés	333 393	132 006	-90 104	375 295
Créances	5 697 428	2 440 102	0	8 137 530
Total	7 339 570	2 572 108	-90 104	9 821 573

Le total des dépréciations d'immobilisations incorporelles pour 1M€ est inchangé.

En 2024, le montant des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations et biens destinés à être cédés s'élève à 132 K€, les reprises de 90K€. De plus, les dépréciations sur créances s'élèvent à 2440 K€. Le total des dépréciations en lien avec les rubriques de legs se porte à 3,4M€. Une dépréciation sur stocks de legs antérieurs a été constituée, expliquant la variation de ce poste. Les dépréciations pour autres créances restent stables à hauteur de 5M€.

Enfin, aucune dépréciation de stock n'a été constatée.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	420 030
RABAIS REMISES RISTOURNES A OBTENIR	3 600
ETAT SUBVENTION A RECEVOIR	5 872 061
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	2 568 944
INTERETS COURUS A RECEVOIR	290 853
	9 155 488

Les produits à recevoir se portent à 9 155 488 euros, comprenant les subventions d'investissement et d'exploitation à recevoir, les dons à recevoir et soldes de cessions immobilières de biens destinés à être cédés.

Valeurs mobilières de placement

La SPA dispose de plusieurs contrats de capitalisation placés essentiellement en fonds euros. Il existe une plus-value latente non comptabilisée sur un contrat investi en unités de compte pour 369 k€.

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture 01/01/2024		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture au 31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public		Dont générosité du public		Dont générosité du public		Montant
Fonds associatifs sans droit de reprise	383 660								383 660
Fonds propres statutaires	5 296 860								5 296 860
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-								-
Réserves	24 249 219				-		-		24 249 219
Report à nouveau	69 571 254	11 674 523	5 902 167						81 245 777
Excédent ou déficit de l'exercice	11 674 523	-11 674 523	- 5 902 167	10 713 388	4 672 847				10 713 388
Subventions d'investissement	4 751 603			3 933 000	-	28 840			8 655 763
Total	115 927 119	-	-	14 646 388	4 672 847	- 28 840	-		130 544 667

Conformément à la décision de l’assemblée générale du 22 juin 2024, le résultat de l’exercice 2023, soit 11 674 523 €, a été affecté en report à nouveau.

L’excédent de l’exercice 2024 s’élève à 10 713 389€, soit une situation nette positive de 121 888 904€ au 31 décembre 2024.

Subventions d’investissement

	Montant nominal global à l'ouverture	Augmentation	Diminution	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissement	4 918 978	3 933 000		8 851 978
Subventions d'investissement inscrite au compte de résultat	167 375	28 840		196 215
Nette	4 751 603	3 961 840	0	8 713 444

Les nouvelles subventions d’investissements pour 3,9M€ sont notamment liées au projet en cours de nouveau refuge de Gennevilliers.

Fonds reportés liés aux legs et donations

Tableau des fonds reportés	Solde à l'ouverture au 01/01/2024		Variations de l'exercice		A la clôture de l'exercice
	Montant	Augmentation	Diminution		Montant Global
Total	62 739 507	34 678 090	- 30 242 854		67 174 743

Les fonds reportés à la clôture 2024 sont uniquement constitués de legs et donations. Ils s’élèvent à 62 740 K€.

Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture au 01/01/2024	Reports	Utilisations	Transferts	A la clôture de l'exercice	
	MONTANT	Reports	Montant Global	Dont rembourse ment	MONTANT	Montant Global
						Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation	0					
Contributions financières d'autres organismes		176 770				176 770
Ressources liées à la générosité du public	38 595 850	7 743 800	0			46 339 650
Total	38 595 850	7 920 570	-	-	-	46 516 420

Les utilisations de legs affectés sont à néant en 2024, cela s'explique par plusieurs effets cumulés :

- Les investissements qui nécessiteront des utilisations de fonds dédiés sont en cours au 31 décembre 2024.
- La couverture des déficits des sites par la collecte et legs 2024 non affectés.

Les fonds dédiés seront utilisés sur les exercices suivants (situation d'inflation, abandons en croissance des animaux générant des surcoûts, mise en œuvre du PPI).

Pour mémoire, la règle de gestion au sein de la SPA est la suivante :

- Affectation à l'investissement : en fonction des travaux prévus par le plan d'investissement
- Affectation au fonctionnement : à hauteur du résultat pour les sites déficitaires.

A compter de l'exercice 2022, si la collecte de l'exercice permet de couvrir l'ensemble des résultats des sites déficitaires de l'année concernée, les ressources affectées collectées antérieurement demeurent en fonds dédiés pour faire face aux charges des années suivantes sur les sites concernés.

Provision

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	841 554	121 373			962 927
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	3 235 963	375 166	840 156		2 770 974
Total	4 077 517	496 539	840 156		3 733 901
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		485 623	836 125		
Financières					
Exceptionnelles		34 678 090	30 193 015		

Au 31 décembre 2024, les provisions pour risque et charges s'élèvent à 3 733 K€. Les provisions pour risques concernent principalement :

- Les litiges dans le cadre d'assurance vie et de legs,
- Les litiges prud'hommes.

Les provisions pour charges sont essentiellement liées aux provisions indemnités de fin de carrière.

Dettes

Etat des échéances des dettes à la clôture

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 53 442 241 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	35 834	35 834		
- à plus de 1 an à l'origine	14 407 433	1 519 699	8 354 812	4 532 923
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	58 500			58 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 376 161	8 376 161		
Dettes fiscales et sociales	10 061 415	10 061 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dettes sur legs ou donations	12 594 443	12 594 443		
Autres dettes (**)	7 812 005	1 024 895		6 787 110
Produits constatés d'avance	96 450	96 450		
Total	53 442 241	33 708 897	8 354 812	11 378 532
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-1 222 380			
(**) Dont envers les associés				

Autres dettes

Les autres dettes d'un montant de 7 812K€ € sont composées essentiellement de :

Détail des autres dettes (montants en €)	31/12/2024 Brut	31/12/2023 Brut
Legs Debat	6 787 110	6 787 110
Charges à payer		105 273
Créditeurs divers	972 417	
Divers	52 478	52 478
Total	7 812 005	6 944 860

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	916 313,00
INTERETS COURUS A PAYER	35 400,00
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A	2 677 800,00
PRIMES ET 13 MOIS A PAYER	1 237 863,00
CET A PAYER	385 464,00
ORG.SOC.- CHARGES SOC./CONGES A PAY	1 305 930,00
CHARGES SOC S/ PRIMES A PYER	614 087,00
CHARGES SOC S/ CET A PAYER	201 091,00
IJSS	670 013,00
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	223 891,00
Total	8 267 851,00

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	85 783		
Total	85 783		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	96 450		
Total	96 450		

Notes sur le compte de résultat

Ressources

Les ressources de l'association sont de 106 953 K€ au 31 décembre 2024 et sont principalement issues :

- Des adhésions des membres dont le fait générateur se produit à l'encaissement ;
- Des ventes de biens ;
- Des produits issus de l'exploitation des refuges, dispensaires et des fourrières ;
- Des dons, mécénats et parrainages ;
- Des legs et donations.

Subventions d'exploitation

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			456 030			456 030
Subventions d'équilibre						
						456 030

Le montant des subventions et concours publics s'élève à 456 030 euros et se décompose comme suit :

	Financeurs	Année 2024
Fonctionnement	collectivités	231 075
Stérilisation chats libres	collectivités	177 795
Fourrières	collectivités	34 215
CNASEA/ASP	collectivités	10 819
SUBVENTIONS SERVICE CIVIQUE	collectivités	2 127
TOTAL		456 030

Dons manuels et mécénat

Celles-ci se décompose comme suit :

- Dons manuels : 43 368 K€
- Mécénat : néant
- Contributions financières : 720K€.

Legs et donations

Détail de la rubrique legs et donation figurant au compte de résultat :

Legs et donations

Produits	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	16 918 126
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définies à l'article 213.9	33 881 847
Prix de vente des biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	17 096 211
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	186 735
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	30 193 015
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés	15 886 327
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 618 899
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	34 678 090
Solde de la rubrique	45 092 618

Entre l'acceptation et jusqu'à la date de la cession les ressources et charges de gestion temporaires des biens destinés à être cédés sont comptabilisées au compte de résultat. Les ressources et charges afférents aux biens destinés à être cédés se détaillent comme suit :

Produits et charges afférents aux biens destinés à être cédés

Produits	Montants
Loyers reçus sur legs	267 032
Autres produits sur legs	2 688 922
Remboursement legs	47 053
Sous-total autres produits	3 003 008
Charges	Montants
Autres charges sur legs ou donations	1 162 160
Charges exceptionnelles de cession des biens reçus par legs ou donations	294 788
Taxes foncières sur legs	215 166,66
Sous-total autres charges	1 672 114
	1 330 894

Charges et produits exceptionnels

Les opérations de l'exercice sont les suivantes :

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	5 412	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20 994	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 142
Produits des cessions d'éléments d'actif		0
Subventions d'investissement virées au résultat		28 840
Transfert de charges		
TOTAL	26 406	35 982

Fiscalité

La SPA est assujettie aux impôts commerciaux (IS, TVA, CET, etc.) au titre de ses activités commerciales. Elle est soumise à l'IS au taux réduit pour les revenus de patrimoine au titre de ses activités non lucratives.

Autres informations

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 112 620 € TTC au titre de l'exercice 2024.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 817 personnes.

Effectif équivalent temps plein : 732 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	67	191	258	231
Employés	110	449	559	501
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	177	640	817	732

La répartition géographique des effectifs se détaille comme suit :

	Total	Siège	Sites
Effectif Total	720	154	566

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, et avantages en nature alloués

Loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif ;

Le cumul des 3 plus hautes rémunérations de l'association en 2024 se porte à **310 241€**.

Les membres du conseil d'administration étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association. Ils bénéficient éventuellement de remboursements de frais engagés dans le cadre de leur fonction sur présentation de justificatifs. Le montant total des frais de missions remboursés aux administrateurs dans le cadre de leurs fonctions s'est élevé à 13 713€ pour 2024.

Engagements hors bilan

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Nantissement de compte bancaire rémunéré auprès du CIC	1 000 000
Nantissement du contrat de capitalisation « Aster Excellence Capi 2 » souscrit auprès de AG2R La Mondiale	5 000 000
Nantissement du contrat de capitalisation « Open capital » souscrit auprès de AE	4 000 000
Avals et cautions	10 000 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	10000000

Emprunt :

Nantissement du contrat de capitalisation « Aster Excellence Capi 2 » souscrit auprès de la compagnie d'assurance AG2R La Mondiale à hauteur de 5 M€.

Nantissement du contrat de capitalisation « Open capital » souscrit auprès de la compagnie d'assurance AEP à hauteur de 4 M€.

Engagements reçus

La SPA a été désignée légataire à titre universel d'un legs dont le montant définitif n'a pas encore été établi mais qui pourrait s'avérer d'un montant hors norme au regard des legs dont l'association est habituellement destinataire.

Ce legs a été accepté à concurrence de l'actif net par le conseil d'administration du 25 mai 2023. La dure acceptation fait l'objet d'un acte authentique. Toutefois, la validité du testament fait à ce jour l'objet d'un contentieux.

Contributions volontaires en nature

La SPA bénéficie de contributions volontaires en nature pour un montant total de 13 851 K€ en 2024. Principalement issu de bénévolat pour un montant de 13 511 K€, sa valorisation se base sur les règles suivantes :

- Bénévoles sur sites :
 - o Inscription des jours de présence et du nombre d'heures effectué sur les registres à disposition sur chaque centre ;
 - o Valorisation selon la grille salariale de la SPA d'Agent animalier.
- Bénévoles du conseil d'administration, du bureau :
 - o Recensement en fonction des présences aux réunions (CA et AG) ;
 - o Valorisation au taux de responsable Niveau 1 siège.

Notes sur le CROD et le CER

Le compte de résultat par origine et destination (le CROD) constitue une version analytique du compte de résultat par nature. Il vise à apporter une information comptable sur le modèle socio-économique de chaque entité et à mettre en évidence, dans l'activité globale ce qui relève de la générosité du public. Le CROD forme avec le Compte d'emploi annuel des ressources (le CER) un ensemble cohérent qui présente ce qui se rattache à la générosité du public, en emplois comme en ressources.

1.1 Produits et charges par origine et destination

- **Produits liés à la générosité du public** : Ils sont constitués essentiellement des Dons (38,4M€) et Legs (42,7M€) ;
- **Produits non liés à la générosité du public** : Ils sont constitués essentiellement des revenus issus des refuges, des maisons et dispensaires pour 13,3M€,
- **Missions sociales** : Elles sont constituées des dépenses suivantes pour un total de 64 M€ :
 - o Exploitation des refuges, des dispensaires et des maisons SPA
 - o Direction de la protection et du bien-être animal,
 - o Direction communication et relations médias ;
 - o 95% de la direction du patrimoine immobilier (les 5% restant se trouvent en frais de fonctionnement),
 - o Pour la direction des affaires juridiques, 80% du service juridique (le 20% restant se trouvent en frais de fonctionnement)
 - o 79% de la direction des ressources humaines et frais CSE (les 21% restant se trouvent en frais de fonctionnement)
 - o 50% des frais de communication digitale (les 50% restant se trouvant en frais de recherche de fonds)
 - o Pour la direction des affaires financières : 80% du pôle achats, 85% du pôle moyens généraux, 100% du pôle logistique et transferts d'animaux vivants, 80% du pôle comptabilité et 80% du pôle contrôle de gestion (les frais restants se trouvent en frais de fonctionnement)
 - o 79 % de la direction des systèmes d'information (les 21% restant se trouvent en frais de fonctionnement),
 - o 50% des dépenses de la direction générale (40% en frais de fonctionnement et 10% en frais de recherche de fonds),
 - o 15% des dépenses de la direction libéralités (les 85% restant se trouvant en recherche de fonds),
 - o De 33% des dépenses liées à l'audit (les 67% restant se trouvant en frais de fonctionnement) ;
- **Frais de recherche de fonds** : Ils sont constitués pour 13,3M€
 - o de 100% des dépenses Marketing ;
 - o de 100% des dépenses de Marketing Digital ;
 - o de 100% de frais autres liés aux cotisations et dons ;
 - o de 50% de la communication digitale ;
 - o de 100% de la communication et de la gestion des libéralités ;
 - o de 100% de communication institutionnelle ;
 - o de 10% de la direction générale.
- **Les frais de fonctionnement** : Ils prennent en compte une partie les frais des services du siège (hormis ceux en missions sociales et en frais de recherche de fonds) pour 2,9M€.

1.2 Produits et charges provenant de la générosité du public

- Les ressources sont affectées à la générosité du public selon leur nature
- Les dépenses sont rattachées à la générosité du public en fonction des ressources qui les financent. Sont notamment exclues, les dépenses des refuges qui sont financées par les ressources de ces derniers (adoptions, etc.) qui ne relèvent pas de la générosité du public.

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par Origine				
1. Produits liés à la générosité du public	92 713 242	92 713 242	84 719 830	84 719 830
2. Produits non liés à la générosité du public	14 005 028	-	13 134 113	-
3. Subventions et autres concours du public	2 514 381	-	2 351 356	-
4. Reprises sur provisions et dépréciations	246 595	-	280 212	-
5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs	-	-	-	-
TOTAL	109 479 247	92 713 242	100 485 509	84 719 830
Charges par destination				
1. Missions sociales	73 274 437	63 900 875	62 550 602	54 374 830
2. Frais de recherche de fonds	13 301 666	13 301 666	13 198 755	13 198 755
3. Frais de fonctionnement	3 345 218	2 917 284	5 467 935	4 753 241
TOTAL	89 921 321	80 119 825		72 326 826
4. Dotations aux provisions et dépréciations	485 623	-	716 309	-
5. Impôt sur les bénéfices	439 182	-	386 548	-
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	7 920 570	7 920 570	6 490 837	6 490 837
TOTAL	98 766 696	88 040 395	88 810 987	78 817 663
Excédent	10 712 551	4 672 847	11 674 523	5 902 167
Contributions volontaire en nature				
Dons en nature	339 844	281 528	58 315	20,71%
Prestations en nature		0	0	0,00%
Bénévolat	13 510 799	10 556 196	2 954 603	27,99%
Total	13 850 643	10 837 724	3 012 919	27,80%
Charges des contribution volontaire en nature				
Secours en nature	339 844	281 528	58 315	20,71%
Mises à disposition gratuite de biens		0	0	0,00%
Prestations en nature		0	0	0,00%
Personnel bénévole	13 510 799	10 556 196	2 954 603	27,99%
Total	13 850 643	10 837 724	3 012 919	27,80%

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Emplois par destination	2024	2023	Ressources par origine	2024	2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales	63 900 875	54 374 830	1 - Ressources liées à la générosité du public	92 713 242	84 719 830
1.1. Réalisées en France	63 900 875	54 374 830	1.1 Cotisations sans contrepartie	659 839	777 565
- Actions réalisées par l'organisme	63 451 605	54 107 274	1.2 Dons, legs et mécénats	88 460 866	81 446 290
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant en France	449 270	267 556	- Dons manuels	43 368 248	38 419 844
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurances-vie	45 092 618	42 711 748
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	-	314 698
- Versements à un organisme central ou autres organismes agissant à l'étranger	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	3 592 537	2 495 974
2 - Frais de recherche de fonds	13 301 666	13 198 755			
2.1.Frais d'appel à la générosité du public	13 301 666	13 198 755			
2.2.Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - Frais de fonctionnement	2 917 284	4 753 241			
Total des emplois	80 119 825	72 326 826	Total des ressources	92 713 242	84 719 830
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	2 - Reprises sur provisions et dépréciations	-	-
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	7 920 570	6 490 837	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	-	-
Excédent de la générosité du public de l'exercice	4 672 847	5 902 167	Déficit de la générosité du public de l'exercice	-	-
Total	92 713 242	84 719 830	Total	92 713 242	84 719 830
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	31 581 357	25 679 191
			(+) Excédent ou (-) Insuffisance de la générosité du public	4 672 847	5 902 167
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	36 254 205	31 581 357
Contributions volontaires en nature	2024	2023		2024	2023
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	13 850 643	10 837 724	1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	13 850 643	10 837 724	Bénévolat	13 510 799	10 556 196
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	0	0
			Dons en nature	339 844	281 528
2 - Contributions volontaires a la recherche de fonds	-	-			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	-	-			
Total	13 850 643	10 837 724	Total	13 850 643	10 837 724
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2024	2023			
Fonds dédiés à la générosité du public au début exercice	38 595 850	32 105 012			
(-) Utilisation	-	-			
(+) Report	7 920 570	6 490 837			
Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'exercice	46 516 420	38 595 850			

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2023
(VERSION SYNTHETIQUE)*

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Algérie	650,00
Allemagne	30 486,55
Andorre	205,00
Australie	196,00
Autriche	160,00
Belgique	171 150,50
Botswana	220,00
Cambodge	184,00
Canada	3 032,25
Chine	240,00
Chypre	20,00
Côte d'Ivoire	110,00
Danemark	180,00
Emirats Arabes unis	690,00
Espagne	6 927,00
Etats-Unis	10 376,05
Finlande	605,00
Gabon	440,00
Géorgie	5,00
Grèce	530,00
Hongrie	225,00
Ile Maurice	135,00
Irlande	260,00
Israël	560,00
Italie	3 010,00
Japon	300,00
Liban	105,00
Luxembourg	36 405,66
Madagascar	155,00
Malte	3 943,70
Maroc	300,00
Mexique	520,00
Monaco	29 651,75
Namibie	360,00
Norvège	140,00
Pays-Bas	4 287,00
Pérou	60,00
Philippines	30,00
Pologne	40,00
Portugal	7 001,00
République	120,00
République tchèque	50,00
Roumanie	36,00
Royaume-Uni	26 326,18
Russie	200,00
Sénégal	130,00
Singapour	180,00
Suède	8 160,50
Suisse	49 654,50
Thaïlande	300,00
Ukraine	10,00
Vanuatu	180,00

* La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République est mise à la disposition du public :

- au siège de l'association, situé au 39 boulevard Berthier - 75017 PARIS, selon les modalités suivantes :
Sur demande à la Direction Financière de la SPA
- et sur le site internet de l'association.